8°G
21693
(2)

Perspectives internationales

Octave

Demain l'Afrique

Préface d'Abdou Diouf
Président de la République du Sénégal

puf

Ouvrages parus dans la collection « Perspectives Internationales » :

Charles ZORGBIBE, *La Méditerranée sans les Grands ?*

OCTAVE, *Demain l'Afrique.*

Sous presse :

Philippe DECRAENE, *Vieille Afrique, jeunes nations.*

A paraître :

Philippe RONDOT, *Israël et les Etats arabes.*

Lilly MARCOU, *Le Mouvement communiste international*

Annie KRIEGEL, *Le système communiste mondial.*

Edmond JOUVE, *Quelle unité pour l'Afrique ?*

Claude NIGOUL et Maurice TORRELLI, *Le Nouvel ordre économique : un mythe ?*

Demain l'Afrique

8°G
21693
(2)

PERSPECTIVES INTERNATIONALES

Collection dirigée par
Charles Zorgbibe

32
39-40

OCTAVE

Demain l'Afrique

De la prospective à la planification

Préface par Abdou DIOUF
Président de la République du Sénégal

Institut européen des Hautes Etudes internationales
Groupe de Nice

PO

Presses Universitaires de France

DL-05-06-1981-16593

ISBN 2 13 037095 0

1re édition : 2e trimestre 1981
© Presses Universitaires de France, 1981
108, Bd Saint-Germain, 75006 Paris

Liste des participants

Ont collaboré au présent ouvrage, sous le pseudonyme d'Octave :

Christian Goux, professeur de Sciences économiques à l'Université de Paris I. Conseiller scientifique du Laboratoire de Conjoncture et Prospective.

Principaux ouvrages : *Le péril américain* (Calmann-Lévy, 1971) ; *Economie de la France* (Cujas, 1971), *Où en sommes-nous ?* (Ed. Lattès, 1974) ; *Sortir de la crise* (Flammarion, 1978).

Edmond Jouve, chargé de conférences au Département de Science politique de l'Université de Paris I.

Principaux ouvrages : *Le général de Gaulle et la construction de l'Europe* (LGDJ, 1967, 2 vol.) ; *Relations internationales du Tiers Monde et Droit des peuples* (Berger-Levrault, 1979, 2e éd.).

David Libon, Conseiller économique.

David Mendelson, professeur à l'Université de Tel-Aviv ; a également enseigné à la City University of New York et à l'Université de Paris VIII.

Principaux articles : « Pour une sémiotique du développement » (in *Prospective du développement en Afrique noire*), *Langues, langages, media et développement* ; travaux consacrés à la théorie de la littérature et de la civilisation industrielle.

Guy MICHAUD, professeur émérite à l'Université de Paris X, directeur de l'Institut européen des Hautes Etudes internationales de Nice.

Principaux ouvrages : *Message poétique du Symbolisme* (Nizet, 1947) ; *Le visage intérieur, pour une anthropologie de l'écrivain* (Nizet, 1974) ; direction de l'ouvrage collectif *Négritude : tradition et développement* (Ed. Complexe-PUF) ; *Vers une science des civilisations ?* (Ed. Complexe-Hachette, 1981).

Pierre PIGANIOL, ancien délégué général à la Recherche scientifique et technique auprès du Premier Ministre ; membre du Club de Rome et du Club de Dakar, membre de l'Académie d'Agriculture.

Principaux ouvrages : *Maîtriser le progrès, Du nid à la cité*, etc.

Jean POIRIER, professeur à l'Université de Nice, directeur du Centre d'Anthropologie et de Sociologie du Développement, secrétaire général du Centre universitaire méditerranéen;

Principaux ouvrages : *Histoire de l'ethnologie*, PUF, 1969; direction d'ouvrages collectifs : *Civilisation malgache*, 2 vol., 1964; *Ethnologie générale, Ethnologie régionale*, 3 vol., Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1969-1978.

Louis-Vincent THOMAS, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Dakar, professeur à l'Université de Paris V (sociologie, anthropologie).

Ouvrages récents : *Anthropologie de la mort* (Payot, 1980, 2e éd.) ; *La terre africaine et sa religion* (L'Harmattan, 1980, 2e éd.) ; *Les sages dépossédés* (Laffont, 1977, avec R. Luneau) ; *Mort et pouvoir* (Payot, 1978) ; *Civilisation et divagations* (Payot, 1979) ; *Le cadavre* (Complexe-PUF, 1980). Sous presse : *Et le lièvre vint*, récits populaires diola (NEA, Dakar) ; *Les religions d'Afrique noire* (Stock, 2e éd.).

Préface

Etude prospective sur le développement, Demain l'Afrique *est un pari engagé sur l'Afrique en réponse au défi de la crise mondiale.*

Ouvrage vaste et ambitieux qui veut concourir à la maîtrise des visées globales des objectifs et moyens du développement du Continent à l'orée du IIIe millénaire, il est constitué de huit démarches intellectuelles de prospectivistes : sociologue, anthropologue, ethnologue, économiste, technologue, historien et politologue.

Une première lecture des scénarios nous entraîne dans le domaine de la science-fiction, vers l'impossible quête des créateurs d'univers, sculpteurs d'avenirs de rêve pour visions imaginaires et fugitives. Ces voyages dans le temps sont séduisants. Cristallisations et métamorphoses se confondent avec des réalités dont bien des correspondances humaines nous échappent.

Une lecture plus attentive révèle l'originalité, la richesse, la générosité d'une recherche à la fois individuelle et collective, de pensées hantées par l'avenir, inspirées et nourries de ce qui va être ; de chercheurs qui transcendent les faits vers des significations implicites, dans un combat constant entre l'irrationnel et les puissantes certitudes de la raison, entre la confiance faite

aux hommes de science et l'adhésion à des convictions nouvelles.

Cette recherche, d'une exemplaire pluridisciplinarité, est nécessaire à l'homme moderne pour comprendre le monde dans lequel il vit, l'évolution scientifique contemporaine et les mutations futures.

L'humanité est entrée dans un gigantesque progrès. Notre survie dépend de l'adaptation de notre héritage culturel à ce cadre nouveau.

L'interrogation des forces cachées de la nature, la contemplation de l'univers en mouvement, le respect des valeurs et traditions héritées des « sociétés chaudes », la foi dans leurs capacités de dépasser les contradictions, l'ouverture aux hommes de l'accès aux valeurs, essences de civilisations, constituent autant de facteurs d'un « nouveau regard sur la vie » et d'une sagesse qui nous laisse envisager, à la fois, l'espérance de grands changements et de grandes continuités.

Selon Gaston Berger, l'idée prospective de l'avenir est faite de la convergence d'événements voulus par les hommes d'aujourd'hui pour ceux de demain, grâce à la puissance découlant des nouveaux savoirs.

Le novateur est très conscient de se heurter à telle ou telle ancienne philosophie dont les fausses vérités encombrent la route qui conduit aux vraies. La réalité est une vérité instable dont les contours se modifient sans cesse.

Dans une logique constructive de situations nouvelles, les futurologues sont des metteurs en scène de génie qui nous font basculer dans l'avenir par l'intermédiaire des lumières de la science, des mystiques et des stimulations de l'imagination.

La science est la seule issue à la plupart des problèmes de notre temps, sous réserve que les scientifiques se situent dans le milieu social et s'interrogent sans cesse sur les réponses aux questions qu'ils posent et sur leurs conséquences pour l'homme de demain dans une économie planifiée à la dimension du micro-aménagement du terroir et des aires socio-culturelles de petits mondes qui n'ont pas encore éprouvé le besoin d'utiliser les instruments de mesure des heures et des jours.

Le dialogue entre spécialistes de disciplines complémentaires préparatoires à des programmes communs porte signification de l'interdépendance des peuples dans la pluralité de leurs cultures. Ils traduisent en termes scientifiques la philosophie de Léopold Sédar Senghor pour qui les métissages biologiques et culturels conduisent au dialogue des civilisations et à la civilisation de l'universel.

A la croisée de l'Orient et de l'Occident, dans la recherche d'une symbiose entre le Nord et le Sud, les auteurs de l'ouvrage ont pris rendez-vous avec l'Afrique et le Sénégal de l'an 2000.

Conseillers des « décideurs » représentants des impératifs du développement des collectivités, les prospectivistes peuvent devenir une conscience du monde dans la mesure où ils lieront l'interdépendance des techniques à l'exigence de la dimension humaine. Aux impératifs d'apprendre à apprendre et d'apprendre à être, s'ajoutent, pour les responsables, des « choix de société » facteurs du progrès de l'humanité.

Quel que soit le degré d'évolution des sociétés et des techniques, le problème sera d'obtenir l'équilibre entre l'efficacité des groupes sociaux et l'authenticité des vertus individuelles. Le pari sur l'homme fait du futur souhaitable un futur possible.

Abdou DIOUF,
Président de la République du Sénégal.

Sommaire

Liste des participants VII

PRÉFACE par Abdou DIOUF IX

1 – ORIENTATIONS 5

I / *Où en est la prospective ?* 9

Prospective et prévision, 10
Prospective et planification, 11
Les acquis de la prospective, 13
Lacunes et limites de la prospective, 15

II / *Prospective et planification en Afrique noire* 18

Les préalables, 21
Les atouts culturels, 23
Les atouts scientifiques et techniques, 25
Les atouts internationaux, 29

2 – LES PRÉALABLES ANTHROPOLOGIQUES 33

I / *Des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes* 37
Première conclusion provisoire 39
II / *L'avènement de l'ère quinternaire* 40
III / *L'inversion des modèles de la dynamique sociale* 44
IV / *L'inadaptation des néo-modèles* 47
V / *Discordances et décalages* 48
VI / *La spécificité des catégories logiques de la pensée* 51
VII / *Spécificité de la fonction d'exemplarité* 52
VIII / *Non-pertinence de toute initiative en dehors des cadres communautaires* 53
IX / *Le rôle des médiateurs sociaux* 54

Conclusion : Pour un développement endogène intégré 56

3 – Valeurs, religions, idéologies 57

I / *Une tradition difficile à retrouver* 58

Contamination, 58
La tradition nulle part et partout, 66

II / *Les nouvelles lignes de force* 69

La sollicitation de l'athéisme, 69
La tentation marxiste, 75
Vers une nouvelle spiritualité ?, 84

4 – Les systèmes d'expression et de communication 87

I / *Le point de vue prospectif* 89

1984, 90
Babel, 91
Scénario intermédiaire, 93

II / *Le point de vue méthodologique* 94

La critique des présupposés, 95
L'approfondissement de l'analyse théorique, 97
Les instruments de travail, 99

III / *Le point de vue de la planification* 100

5 – Un facteur perturbateur : la recherche scientifique 105

I / *La solution simpliste* 106
II / *La conjoncture scientifique et technique* 106
III / *L'interface PDN/PSTN* 108
IV / *Le problème de l'incertitude* 109
V / *L'incertitude des délais* 112
VI / *Plan et politique scientifique* 113
VII / *Quelques exemples* 115
VIII / *Conclusion* 118

6 – Les trois axes du développement : l'industrie, l'agriculture, l'espace 121

I / *Le développement industriel* 121

Les études préliminaires indispensables, 122
La cohérence multiple du plan industriel, 128

II / *Le développement rural* 132

Le contenu classique du plan de développement rural, 132
Les carences, 134

III / *L'espace* 139

L'urbanisation galopante, 139
Agir sur les causes, 140
Réparer les dégâts !, 141

7 – Firmes multinationales et industrialisation en Afrique : une approche prospective 143

Les traits spécifiques de l'Afrique, 146

I / *Crise, nouvelle division internationale du travail et prospective sociale de l'Afrique* 147

La crise et son enjeu, 147

II / *Les nouvelles tendances* 152

Le cheminement des restructurations au centre, 152
Protectionnisme et délocalisation industrielle, 154
Industrialisation par les multinationales et stratégies autonomes de développement, 156

8 – Relations internationales et Nouvel Ordre Mondial 159

I / *L'Afrique conquérante* 161

A la conquête des appareils de gouvernement, 161
A la conquête du non-alignement, 170

II / *L'Afrique instigatrice* 173

Les entraves à un Nouvel Ordre, 174
La marche vers un Nouvel Ordre, 176

Conclusions 189

Indications bibliographiques 192

Index 195

1

Orientations

Demain l'Afrique : certains verront sans doute dans ce titre un air de provocation. N'y a-t-il pas quelque paradoxe, à l'heure où tant de nuages semblent s'amonceler sur un continent en proie aux déchirements comme aux appétits, à parier sur son avenir ? Et il s'agit bien d'un pari, ou plus exactement d'un choix : ou bien l'Afrique, à peine née à la vie authentique et prenant conscience d'elle-même, se laissera entraîner, tôt désemparée, dans la crise généralisée qui bouleverse le monde et y perdra tout à la fois son âme et sa jeune indépendance si chèrement acquise, ou bien, déjouant les pièges et relevant le défi de l'histoire, elle s'affirmera sur la scène internationale, au cours du demi-siècle qui vient, par sa présence et son originalité, comme un exemple ou un « modèle ».

Sans doute ne sommes-nous pas les seuls à dénoncer les périls et à faire le pari. Chaque année se multiplient les travaux et colloques scientifiques ou prétendus tels sur l'Afrique[1], chaque année aussi paraissent de nouveaux ouvrages en forme de bilans, d'appels ou

1. C'est ainsi que nous venons de recevoir l'épais volume contenant, sous le titre *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, les *Actes* du Congrès international des Etudes africaines tenu à Kinshasa en décembre 1978, établis avec un soin scrupuleux par V. Y. Meedimbe (Ed. Berger-Levrault, 792 p.).

d'actes de foi. Rien que pour la France, en voici ces derniers mois une brassée aux titres éloquents : *L'Afrique étranglée*, *L'Afrique au XXe siècle*, *L'enjeu africain*, *L'Afrique aux Africains*. Quel intérêt passionné et quelle sollicitude ! Chacun de ces livres est, à sa manière, sincère, fraternel, percutant, inquiétant aussi. Alors un livre de plus ? Pourquoi ?

Il faut mettre en garde contre les facilités que nous offre le langage, à commencer par les titres. Certains mots sont à la mode – enjeu, défi –, qui tendent à masquer sous un slogan une réalité devenant de jour en jour plus complexe. L'Afrique elle-même, qui s'affiche comme le dénominateur commun de tous ces travaux, est en fait aujourd'hui une entité fort disparate : le Maghreb n'est pas l'Afrique noire, religions et idéologies y définissent des aires culturelles qui se chevauchent et où de vastes communautés se confrontent et s'affrontent, le babélisme linguistique enfin pose des problèmes d'identité collective que le partage du continent entre les grandes zones d'influence des langues véhiculaires européennes ne contribue pas à résoudre. Le titre du présent ouvrage n'échappe pas, certes, à de telles critiques. Mais, ici, il est pleinement assumé et définit clairement son propos, car il s'agit au premier chef de prospective, d'une prospective où l'Afrique dans son ensemble est considérée à la fois comme un projet et comme un sujet : sujet conquérant et fondant son identité sur et par sa diversité même, projet d'unification progressive dans une intégration fédérée des intérêts et des cultures.

Il faut aussi s'interroger sur les conditions et les modalités des différents discours qui nous sont proposés. Qui parle ? Des Africains, mais quels Africains ? Des Européens, mais lesquels ? D'où parle-t-on ? A qui s'adresse-t-on ? Et quel langage tient-on ici ou là, scientifique, didactique, impressionniste, idéologique, polémique ou franchement politique ? Dans nombre de congrès ou de colloques, très féconds au demeurant par les idées qui s'y expriment et les échanges qu'ils favorisent, ces différents niveaux de discours se juxtaposent souvent dans le désordre, rendant difficile une véritable communication, difficulté encore accrue par la diversité des horizons et des disciplines.

Et quant aux nombreux ouvrages qui paraissent en France ou en Europe, quelle qu'en soit la valeur et si bien intentionnés soient-ils,

non seulement ce sont des actes solitaires, mais leur discours reste ambigu, s'adressant à la fois aux Africains et à leurs partenaires – désignés généralement comme les vrais responsables – sans pouvoir se donner véritablement les moyens d'agir efficacement sur les uns ni sur les autres autrement que par ce discours même.

En fait, le problème est double. En premier lieu, comment établir, dans la clarté, c'est-à-dire en se débarrassant des préjugés et des complexes de tous ordres, un véritable dialogue entre Africains et Européens, entre les sujets d'une grande aventure qui commence et ceux qui, qu'on le veuille ou non, sont directement concernés, à terme mais aussi dès maintenant, par cette aventure ? En second lieu, ce dialogue étant supposé établi, comment passer des discours aux actes, de la réflexion à la politique ? A quoi bon tant de livres convaincants, tant de colloques coûteux, tant de thèses savantes, si l'Afrique, comme poussée par un mauvais vent, doit continuer à être le lieu de conflits meurtriers ou le jouet de forces qui la dépassent ?

C'est à cette double préoccupation que s'est efforcé de répondre l'Institut européen des Hautes Etudes internationales de l'Université de Nice en réunissant en février 1977 un certain nombre de personnalités sénégalaises, françaises et israéliennes autour du thème : *Prospective du développement en Afrique noire ; un scénario : le Sénégal*[2]. Il s'agissait d'abord de réévaluer les méthodes et les résultats de la planification, telle qu'elle était appliquée dans ce pays, en fonction des facteurs endogènes et de la situation internationale, et surtout à la lumière de la prospective, puis d'établir les conditions d'un dialogue permanent sous la forme de groupes de travail devant déboucher à moyen terme sur un ensemble de décisions politiques. Au cours des mois qui suivirent, un certain nombre de commissions comprenant des hommes politiques, des administrateurs et des universitaires sénégalais préparèrent des rapports qui furent discutés dans le cadre d'une Conférence nationale sur *La prospective et la planification* tenue à Dakar en mai 1978, à laquelle participaient les principaux animateurs de la rencontre de Nice. Cette Conférence permit notamment de décider la mise en place d'une structure de

2. Publié aux Editions Complexe, Bruxelles (diffusion PUF, Paris).

la proportion croissante des jeunes, plus de la moitié de la population est inactive et vouée au chômage »[3]. En s'appuyant sur ces données, plusieurs stratégies ont été expérimentées.

b / Les stratégies africaines

Les fondements du Nouvel Ordre ont été jetés. Progressivement – surtout depuis 1974 – des structures de dialogue ont été mises en place. Elles ont favorisé, sur le plan pratique, une certaine « démocratisation » des relations internationales. Pour l'essentiel, le dialogue s'est noué au sein des Nations Unies. Les méthodes utilisées sont diverses. Les pays du Tiers Monde ont parfois recours aux stratégies de tension, grâce, par exemple, à l'utilisation de l'arme du droit. Les Etats du Tiers Monde – et spécialement d'Afrique – répugnent à l'idée d'appliquer des normes à l'élaboration desquelles ils n'ont guère participé. En jouant sur un rapport de forces plus favorable, ils s'efforcent d'obtenir la mise en œuvre d'un droit prenant mieux en compte leurs intérêts propres. C'est le cas en matière maritime. Les richesses de la mer sont considérables, 20 % du pétrole sont extraits au large des côtes ; quelque 60 millions de tonnes de poissons y sont pêchées tous les ans. Mais, surtout, des quantités importantes de nodules polymétalliques reposent au fond des mers et des océans. La bataille juridique est à la mesure de cet enjeu.

L'Organisation de l'Unité africaine s'est efforcée de coordonner la position de ses Etats membres. A Mogadiscio, le 11 juin 1974, elle affirme que la compétence du « mécanisme » international devait s'étendre au fond des mers et des océans et au sous-sol au-delà des limites de la juridiction nationale. Le problème de l'utilisation de cette zone a été, avec d'autres, à l'origine de la convocation de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (résolution 2750 (XXV) du 17 décembre 1970). Parmi les revendications du Tiers Monde, la « zone économique » figure en bonne place.

3. M. Guernier, B. de Jouvenel, G. Paquet, *L'état du monde au seuil des années quatre-vingt*, La Documentation française, 1979.

L'expression, lancée par le représentant kenyan au Comité juridique consultatif afro-asiatique, au cours d'une réunion tenue à Colombo, en 1971, a été adoptée par l'OUA à Addis Abeba (mai 1973) et Mogadiscio (juin 1974). Les Etats africains en tirent la conséquence que les pays riverains ont le droit d'établir, au-delà de leur mer territoriale, une zone économique exclusive pouvant atteindre 188 milles marins, pour y exercer une souveraineté permanente sur les ressources biologiques et minérales. Ces pays se partagent des côtes d'une longueur de 29 100 km. *Quid* des autres ? Les représentants des pays du Tiers Monde sans littoral ou géographiquement désavantagés se sont réunis à Kampala, du 20 au 22 mars 1974. Ils estiment que les Conventions régissant les mers et les océans devraient permettre le libre accès de tous les Etats à la mer, à la haute mer et à la zone des fonds sous-marins. Il a été souvent fait droit à cette revendication, lors des sommets des non-alignés ou au sein du groupe des « 77 ».

Sur un plan plus général, les juristes du Tiers Monde ne paraissent pas toujours empressés à mettre en œuvre un système dont les théoriciens de l'« Ecole de la dualité des normes » nous vantent les mérites. Qu'on substitue à l'égalité juridique des Etats, nous dit-on, une égalité de type nouveau reposant sur la non-réciprocité et un système de préférences. Mais l'heure n'est pas aux arrangements. Les solutions transactionnelles ont été rejetées sans autre forme de procès par la plupart des représentants du Tiers Monde présents au Colloque d'Alger, réuni en 1975 sur le thème *Droit international et développement*. Plutôt que de rechercher l'accord sur un *statu quo* qu'ils estiment préjudiciable à leur combat, ils œuvrent en faveur d'un Nouvel Ordre Juridique International faisant une place équitable aux problèmes de leur pays.

L'affrontement n'est pas la seule technique utilisée. Il se conjugue avec des politiques dites de coopération. Elles sont illustrées, notamment, par le « dialogue » Nord-Sud et par les concours fournis par les pays industrialisés au Tiers Monde. La France, après avoir consenti, pendant plusieurs années, un effort important, a diminué au cours de la dernière décennie son aide publique au développement. Elle représentait 0,66 % du PNB en 1970, 0,62 % en 1976, 0,63 % en 1977

(soit 2393,9 millions de dollars), 0,59 % en 1979 (y compris les départements et territoires d'outre-mer)[4].

D'autres tentatives ont été faites. Il y a lieu, ici, de revenir sur les Conventions de Lomé, non pour marquer leur faiblesse, mais, au contraire, pour souligner leurs apports. Aux termes du premier de ces textes, la CEE accorde le libre accès de son marché à tous les produits industriels des pays membres et à la plus grande partie des marchandises agricoles exportées par les ACP (sans droit de douane ni quota et sans réciprocité). La CEE s'engage à fournir aux ACP une aide d'un montant total équivalent à 4 milliards de dollars pour la période 1975-1980. Enfin, des dispositions tout à fait originales de la Convention ont trait à la mise en place d'un système de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX). La deuxième Convention ACP-CEE, adoptée à Lomé le 31 octobre 1979 – revêtue aujourd'hui de 68 signatures, y compris de celle du Zimbabwe – reconduit, en y apportant des retouches de détail, le système précédent. Quelles que soient ses faiblesses – et elles sont bien réelles – elle organise une coopération originale et non dépourvue d'une certaine efficacité entre l'Europe et divers Etats du Tiers Monde.

La protection de la Méditerranée est un autre terrain où s'exerce la coopération entre le Nord et le Sud. Ecorégion formée de pays aux caractéristiques géographiques, climatiques et humaines souvent communes, le Bassin méditerranéen est une zone de passage, de contact, de transfert – parfois aussi d'affrontements –, un lien et un enjeu. Bordée au nord par des nations industrielles et au sud par une majorité de pays africains, l'importance géographique de cette zone est décisive. On ne peut donc qu'être attentif aux agressions dont elle est le théâtre, qu'elles émanent des villes et de leurs industries, du trafic pétrolier ou des excès de la pêche et du tourisme. Il est apparu, ces dernières années, que des mesures urgentes devaient être prises si l'on voulait préserver le patrimoine commun méditerranéen « dans l'intérêt des générations présentes et futures ». En conséquence, les initiatives se sont multipliées, provoquant une avancée du droit de la lutte contre la pollution. Dès 1969, le Conseil

4. Contre 0,93 % du PNB pour les Pays-Bas.

général des Pêches pour la Méditerranée a constitué un groupe de travail sur la pollution de cette mer. Il a, en 1972, établi son premier rapport. A cette période, un accord sur la coopération en matière de lutte contre la pollution par les hydrocarbures a été signé à Neuilly. En avril de la même année, s'est tenue à Rome une conférence parlementaire sur la pollution de la mer Tyrrhénienne. A Rome également, en mars-avril 1974, se déroule une rencontre interparlementaire des pays côtiers sur la lutte contre la pollution de la Méditerranée. En 1975-1976 se tiendront les grandes conférences de Barcelone. Trois accords sont signés : une convention-cadre et deux protocoles. Les parties contractantes s'engagent à prendre des mesures appropriées pour prévenir et réduire la pollution de la Méditerranée due aux opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, aux rejets des navires, à l'exploration et à l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol, aux déversements émanant des fleuves, des établissements côtiers, des émissaires de toute autre source situés sur le territoire. Certes, il y a loin entre les dispositions conventionnées et leurs applications. Pourtant, des résultats ont été obtenus.

Dans un tout autre domaine, une coopération efficace a été organisée. Pour honorer des engagements pris dans le cadre du GATT, la CEE a inauguré, en 1968, une politique d'aide alimentaire qui se poursuit aujourd'hui. Les pays d'Afrique en ont été bénéficiaires, qu'il s'agisse de l'aide en céréales (Maroc, Tunisie, Centrafrique, Bénin, Ethiopie, Gambie, Haute-Volta, Mali, etc.) ou de l'aide en lait ou produits laitiers (Egypte, Ruanda, Maroc, Tunisie, Soudan, Ethiopie, Guinée-Bissau, etc.)

Depuis quelques années une coopération Sud-Sud tend à relayer ou à compléter la coopération Nord-Sud. C'est le cas en matière financière. L'Arabie Saoudite (43 % du pétrole arabe) a joué, en matière de coopération arabo-africaine, un rôle de pionnier. Cette coopération a pris son véritable départ à la suite de la VIe Conférence des rois et chefs d'Etat arabes réunis à Alger du 26 au 28 novembre 1973. D'autres rencontres ont donné forme à cette coopération. L'une se détache par son importance : le sommet franco-arabe du Caire, du 7 au 9 mars 1977. Un nouveau code de conduite est fixé.

La solidarité entre les parties ne doit plus reposer sur un échange de services rendus. Des institutions sont mises en place. Enfin, il est décidé que 1 461 millions de dollars seront alloués à l'Afrique de 1977 à 1982. Il est prévu que la plus grande partie de ces fonds (en provenance de l'Arabie Saoudite, du Koweit, des Emirats arabes unis et du Qatar) transitera par le Fonds arabe pour le Développement économique et social (FADES).

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique n'a donc pas ménagé ses efforts pour introduire dans l'ordre existant une plus grande justice. Des résultats ont pu être obtenus. On peut penser que, si la situation interne de l'Afrique le permet, d'autres progrès seront accomplis. Les pays industrialisés – au fur et à mesure qu'ils s'englueront dans la crise – devront donner des gages de leur bonne volonté en contribuant à faire sortir un tant soit peu du ghetto un nombre toujours plus élevé d'Etats. Cela sera rendu d'autant plus nécessaire que la contestation idéologique se fera plus vive, que des prises de position de plus en plus radicales émaneront de l'*intelligentsia* africaine.

Le Nouvel Ordre Economique International ne résoudra pas, du jour au lendemain, les problèmes auxquels les Etats d'Afrique sont confrontés : la faim, la pauvreté, l'injustice, l'ignorance... Pour faire progresser la lutte engagée, leurs dirigeants auront besoin de toutes les forces vives de leur pays de manière à relever les défis auxquels ils doivent faire face. L'ambition poursuivie doit être à leur mesure. Qu'on ne mette donc pas de vin nouveau dans de vieilles outres ! Qu'on n'offre pas seulement aux anciens colonisés des progressions de pourcentages ! Qu'on ne leur propose pas seulement de remplacer une équipe de gouvernants par une autre ! L'Afrique doit sortir des chemins battus en entreprenant de rebâtir l'Etat, de transformer la société, de changer l'homme !...

Le socialisme est souvent considéré comme le plus court chemin pour y parvenir. Sur le continent africain, c'est surtout un socialisme « adapté » qui fait recette. Le phénomène n'est pas nouveau. Déjà, en 1962, Dakar accueillait un colloque sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme. Le Sénégal, la Tanzanie, le Mali, le Ghana, et le Tchad se réclamaient

de cette idéologie. Treize ans plus tard, le paysage politique s'était diversifié. Cependant, la Ire Conférence des partis politiques africains sur le développement planifié et les voies africaines vers le socialisme réunissait, à Tunis, du 1er au 6 juillet 1975, des représentants de 30 partis appartenant à 22 pays indépendants... Dans un premier temps, les théoriciens du socialisme manifestent un désir de revenir aux sources, de recréer une solidarité profanée par le colonisateur. Ce type de socialisme se situe aux antipodes de l'Etat de dictature du prolétariat. La lutte des classes est, soit niée, soit suspectée. Cette analyse ne fait plus l'unanimité. A Madagascar, par exemple, la Charte de la Révolution socialiste souligne « la nécessité de construire un Etat de type nouveau, expression des intérêts des masses laborieuses ». Comme tel, il doit imposer sa loi à une minorité de privilégiés. Il s'agit donc d'un Etat majoritaire où la souveraineté est censée appartenir au peuple appelé à l'exercer par l'intermédiaire de ses organes représentatifs.

Le socialisme sénégalais fait partie – de l'aveu même de ses artisans – de cette famille. En ouvrant, le 5 juin 1978, la Ire Conférence nationale de prospective, M. Louis Alexandrenne, ministre du Plan et de la Coopération, déclarait : « En décembre 1976, en optant pour une « voie sénégalaise » vers le socialisme, le gouvernement reconnaissait la nature « multilinéaire » ou « multiforme » de cette voie. Il ne s'agit donc pas, pour atteindre la société de l'an 2001, de suivre le même chemin que les Etats actuellement développés. Car, en intégrant le socialisme scientifique dans le communautarisme négro-africain, cette voie se propose de partir de la « communauté rurale » pour construire la société souhaitée. » Cette voie est également démocratique, puisque la transition préconisée se fera dans un pluralisme de partis et de syndicats. En outre, la propriété des moyens de production sera de nature mixte, la méthode sénégalaise consistant à ne nationaliser que ce qui est nationalisable, sans dommage pour la nation. Enfin, le produit profitera à chacun selon ses besoins mais surtout ses mérites...

Ce socialisme n'est pas du goût de tous. Hélas ! soupire l'auteur du *Livre Vert*, « les démocraties se sont détournées de la démocratie directe, qui est demeurée une idée utopique éloignée de la réalité ».

En fait, poursuit-il, le pouvoir est confisqué par une minorité qui l'exerce à son profit. Dès lors, l'Etat nouveau ne serait pas égalitaire mais dictatorial. Son objectif proclamé est, néanmoins, de rechercher l'égalité et la justice. Le « consciencisme » de N'Krumah se fixait ce but. Le socialisme de J. Nyerere entend conduire le pays vers la « concorde » nationale. Pour procurer le bonheur au peuple, l'Etat, proclame-t-on, doit être fort. Ses gestionnaires doivent disposer d'un appareil de contrainte approprié. Par ailleurs, ces socialismes nous proposent un art de vivre ayant pour cadre une société nouvelle où les paysans sont censés occuper une place de choix. Parfois, les communautés villageoises sont revivifiées. C'est le cas, à Madagascar avec le *fokonolona*, au Mozambique avec les *aldeias comunais*, en Tanzanie avec l'*ujamaa*. Mais, quelle que soit l'organisation de la population, celle-ci est invitée à compter sur ses propres forces. D'où, par exemple, la campagne d'alphabétisation éthiopienne – la *zemetcha*. D'où la nationalisation des principales entreprises somaliennes, etc.

Dans son discours, déjà cité, prononcé à l'issue de la Ire Conférence nationale de prospective, le 8 juin 1978, L. V. Thomas rappelait que l'homme est au cœur de toute démarche prospective. Il ajoutait : « « L'homme est le remède de l'homme » affirme un proverbe wolof qui pourrait être retenu comme devise de la prospective : celle-ci, en effet, suppose une perfectibilité indéfinie de l'être humain, une puissance toujours renouvelée de corriger, de rectifier et d'orienter ses choix. C'est en cela que le développement est au service de l'Homme et vise la promotion de toutes les valeurs qui permettent à celui-ci de s'épanouir en harmonie avec les autres hommes et avec la nature, et cela sans distinction de race, d'âge ou de sexe : *rien que l'homme, tout pour l'homme.* » Cette exigence rejoint une préoccupation essentielle d'auteurs ou d'hommes politiques de la périphérie. Pour ceux-là, l'homme nouveau doit devenir l'alpha et l'oméga des Relations internationales du Tiers Monde en général et de l'Afrique en particulier... A la fin de son livre *Les damnés de la terre*, F. Fanon lance cet ultime et poignant message : « Il s'agit pour le tiers monde de recommencer une histoire de l'homme qui tienne compte à la fois des thèses quelquefois prodi-

gieuses soutenues par l'Europe mais aussi des crimes de l'Europe... Si nous voulons que l'humanité avance d'un cran, si nous voulons la porter à un niveau différent de celui où l'Europe l'a manifestée, alors, il faut inventer, il faut découvrir. Si nous voulons répondre à l'attente de nos peuples, il faut chercher ailleurs qu'en Europe... Il faut faire peau neuve, développer une pensée neuve, tenter de mettre sur pied un homme neuf. »

La nécessité d'en finir avec le Vieux Monde est également proclamée en Afrique. « Un certain type de développement, imposé par l'Occident, était en train de nous éloigner de l'homme. Nous devons y revenir », observait le président K. Kaunda en 1971. Depuis lors, des tentatives ont été faites. Au Bénin, le concept d'homme nouveau trouve place dans les textes issus du Gouvernement militaire révolutionnaire. En application de la Déclaration d'orientation et de politique générale en matière d'éducation (1975), l'Ecole nouvelle doit « assurer la formation d'un type d'homme nouveau intégré à son milieu, fier de servir et de défendre avec esprit de désintéressement les intérêts de son peuple ; d'un citoyen nouveau, libéré des complexes et réflexes d'étranger qui l'asservissent et l'éloignent de son peuple et de ses valeurs, dégagé des préjugés de caste et de sexe, physiquement équilibré »... La Constitution de Madagascar déclare que le peuple malgache est « décidé à construire un Etat de type nouveau » afin d'abolir à jamais « l'exploitation de l'homme par l'homme, ainsi que toutes les formes de domination, d'oppression et d'aliénation qui en découlent », en vue de « la libération de tout homme et de tout l'homme ». Au Mozambique, Samora Machel synthétise ainsi l'idéologie du régime : « Nous menons une lutte de classe pour créer un homme nouveau. » La Charte algérienne du 5 juillet 1976 fait figurer parmi les objectifs majeurs du socialisme « la promotion de l'homme et son libre épanouissement ». Avec sagesse, celle de la Révolution socialiste malagasy du 25 août 1975 proclame : « Nous ne promettons pas la lune ; la Révolution n'est pas un jeu ; elle exige du courage, du patriotisme, du travail et des sacrifices. La victoire est au bout du tunnel de nos efforts. Il n'y a que les démagogues et les irresponsables pour promettre au peuple qu'on peut, d'une économie délabrée, dominée et désarticulée, encore

marquée par les conséquences du régime colonial, passer du jour au lendemain, par un coup de baguette magique, à une économie socialiste et développée. » C'est dire que, quels que soient les scénarios du futur envisagés, on demande à l'Afrique et à ses responsables de savoir compter avec le temps.

Ce qui a été dit permet d'affirmer qu'en matière internationale l'Afrique n'est pas trop mal partie. Depuis les indépendances des années « 60 », elle a réussi à acquérir une stature et un poids enviables à plus d'un titre. Elle peut faire entendre sa voix dans de nombreuses enceintes internationales : au sein de l'ONU et de ses institutions spécialisées ou des organisations régionales du Continent. L'Afrique des Etats se porte bien dans l'ensemble. Deux facteurs importants y contribuent. D'un côté, les gouvernants ont la volonté de défendre, coûte que coûte, la citadelle étatique, lieu de leur pouvoir. De l'autre, les anciens colonisateurs ont eux-mêmes intérêt au maintien du *statu quo* ; il leur offre un cadre dont ils furent naguère familiers. Dès lors, parions que cette situation durera longtemps encore... L'Occident n'acceptera pas de voir se produire des déstabilisations qui remettraient en cause ses intérêts fondamentaux. D'où, des dangers de guerres limitées et des possibilités nouvelles et accrues d'interventions extra-africaines sur le Continent.

L'avenir paraît donc assez sombre pour les peuples africains qui n'ont pas le privilège d'avoir à leur disposition un appareil d'Etat. Il s'agit, le plus souvent, de peuples minoritaires dont les seules perspectives sont de ronger leur frein en attendant des temps meilleurs... Si les peuples restent prisonniers au sein des forteresses étatiques, la « révision » des frontières n'est pas, non plus, pour bientôt... Ni la reconnaissance de droits spécifiques à ces minorités... Et que dire des peuples majoritaires dont les droits sont violés ? Le problème se pose avec une particulière acuité en Afrique australe. Il continuera, dans le futur, à alimenter les revendications des Etats africains qui auront de plus en plus de difficultés à justifier des politiques « attentistes » en ce domaine. On le voit ici, la méconnaissance des droits des peuples va souvent de pair avec des atteintes aux droits de l'homme. Telles sont quelques-unes des caractéristiques de la période actuelle. Existe-t-il des possibilités d'évolution ? A cet égard, le rôle

des mouvements de libération nationale peut être décisif. Demain, ils peuvent conduire à une modification du rapport des forces et donner à certains peuples une chance de parvenir au pouvoir. Même dans cette hypothèse favorable le problème ne sera pas définitivement résolu. Il ne le sera d'ailleurs jamais. En dernière instance, la solution dépendra et des hommes au pouvoir et des peuples au nom desquels ils parlent.

Les droits de ces peuples, qui ne le sait ? sont souvent bafoués par les Etats et par leurs grands prêtres. Ceux-ci ne peuvent servir deux maîtres à la fois. S'ils sont au service d'une minorité, ils ne peuvent garantir les droits de la majorité. Les Etats doivent donc trouver des alibis. L'action internationale joue parfois ce rôle, spécialement lorsqu'elle se donne pour mission d'instaurer un Nouvel Ordre International. Au-delà de l'écume des mots, de quoi s'agit-il ? Trop souvent d'endormir les peuples, de désamorcer leur colère, de discipliner leur violence. Les conférences internationales offrent alors des exutoires. Elles permettent aux chefs d'Etat de gagner du temps, parfois de poursuivre leurs méfaits en toute impunité. Faut-il donc déserter ces enceintes et abandonner le combat en matière diplomatique ? Cette attitude serait irréaliste. D'où la nécessité d'avoir deux fers au feu. De mener la bataille sur les plans externe et interne. Aucun de ces domaines ne saurait être négligé. C'est à cette condition que demain, en Afrique, les peuples – enfin rétablis dans leurs droits – pourront occuper la place et jouer le rôle qui leur revient. L'histoire va dans ce sens. Mais la route qui nous y conduit sera longue et difficile.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Conclusions

Cet ouvrage constitue un prolongement des travaux du Groupe de Nice, tels qu'ils ont trouvé leur expression à travers les recherches poursuivies par chacun de ses membres dans sa discipline respective, ainsi que dans les différents rapports qu'il a publiés depuis sa constitution et dans le précédent livre publié en 1978.

Il contient toutefois des éléments nouveaux : les ramifications de la pensée prospective dans le domaine de l'industrialisation de l'agriculture et dans l'ingénierie biologique.

M. le président Abdou Diouf a souligné dans sa préface « l'exemplaire pluridisciplinarité » de cette recherche. En le disant, il a souhaité faire ressortir « l'effort conjugué des disciplines si différentes et toutefois complémentaires visant à transcender « les faits vers des significations intemporelles », dans « un combat constant entre l'irrationnel et les puissantes certitudes de la raison ».

Dans ce contexte, la pluridisciplinarité ressort comme une reconnaissance de la richesse et de la diversité des contributions des auteurs. Ce terme peut avoir, toutefois, une autre signification – méthodologique cette fois.

Il est évident que la continuation de cette recherche va enrichir et affiner ce caractère pluridisciplinaire. La réflexion collective va permettre de dégager à partir des différentes disciplines impliquées un fil conducteur de plus en plus contraignant.

En employant les méthodes déjà éprouvées de la recherche prospective – l'élaboration de scénarios – il sera possible de déboucher sur une réflexion interdisciplinaire, visant à se mesurer à des situations hypothétiques. Ensuite, en prenant en considération le progrès des sciences et l'évolution même des situations, économiques, sociales, etc., il deviendra nécessaire d'élaborer de nouveaux scénarios, qui permettront aux chercheurs de continuer à offrir de nouvelles solutions à de nouvelles situations, toujours hypothétiques.

Enfin, en perfectionnant encore cet instrument de prospective, que pourrait devenir le groupe de Nice, des photographies instantanées de l'Afrique pourraient, semble-t-il, être prises périodiquement et des solutions s'imposeraient d'elles-mêmes aux problèmes pouvant se refléter à travers ces images. Des images nécessairement changeantes, selon les progrès, les régressions, les évolutions, les bouleversements et les ruptures.

Les auteurs de cet ouvrage ont indiqué dans son sous-titre *(De la prospective à la planification)* une seconde tendance. Ils souhaiteraient appliquer leurs réflexions, non pas seulement à des scénarios, mais aussi et surtout à des réalités.

En ce sens, deux conditions essentielles seraient requises : tout d'abord, il faudrait que leur réflexion puisse s'insérer dans celle se développant en Afrique même ; ensuite, qu'ils soient en mesure d'adapter leurs recherches aux besoins de la planification économique, sociale et culturelle africaine. Je dis bien « aux besoins » et non à la planification telle qu'elle s'élabore actuellement en obéissant à des contraintes la condamnant au pragmatisme.

Cependant, pour que ces deux conditions puissent être remplies, il faudrait qu'une coopération structurée s'instaure entre le Groupe de Nice et des centres correspondants en Afrique – en premier lieu au Sénégal – visant à harmoniser les efforts poursuivis dans ce domaine et à adapter la réflexion prospective aux « besoins » ainsi prédéfinis.

Or, au Sénégal, ce centre qu'est la « Commission nationale de la Prospective » créée en 1978 se contente, pour l'instant, d'informer le Groupe de Nice de ses travaux et de l'associer périodiquement à ses assises.

Il serait donc souhaitable que cette coopération s'étende à un échange d'informations permanent, à des rencontres plus fréquentes et, enfin, à l'élaboration d'un programme de recherches coordonné.

Il serait, dès lors, important de redéfinir la nature même de cet effort de prospective.

En effet, à partir de la pluridisciplinarité, qui, appliquée à l'analyse de scénarios, se transforme en interdisciplinarité, nous souhaiterions maintenant dépasser ces scénarios et nous attaquer aux réalités de la planification. Ceci nous amènera à rechercher la formule méthodologique nous permettant de remplir un tel rôle.

Transdisciplinaire ? Certes, parce qu'il faudra bien, alors, déborder le cadre des institutions académiques et associer à la réflexion des chercheurs celle des administrateurs, des politiques et des groupes humains impliqués.

Encore faut-il nous rappeler qu'en nous attaquant à des situations concrètes, définies dans un environnement « réel », nous aurons à traiter d'éléments se reliant à un espace, à un temps, à des moyens de communication et surtout à des hommes « réels ».

Il se trouve alors que ce sont peut-être des études de type intégratif qui répondraient le mieux à notre propos. Là encore, cependant, resterait à définir le *modus operandi*. La formule d'études intégratives présuppose nécessairement la fonction d'intégrateur, laquelle consistera à présenter le résultat intégré des études de façon qu'il puisse être appliqué à un ensemble de problèmes donnés, tels qu'ils se définissent sur le terrain pour en dégager les éléments d'études ultérieures.

Telle est peut-être la démarche qui nous rapprochera de la définition donnée par M. le président Abdou Diouf dans sa préface de *Conseillers des décideurs représentant des impératifs de développement des collectivités.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

S. Amin, Le Nouvel Ordre économique international. Quel avenir ?, *Revue Tiers-Monde*, juin-sept. 1980, n° 81, p. 41 et s.

M. Bakhtine (V.-N. Vorochilov), *Le marxisme et la philosophie du langage*, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique (1929), Ed. de Minuit, 1977.

M. Bennouna, Le Nouvel Ordre économique international de la doctrine juridique, *Revue juridique, politique et économique du Maroc*, déc. 1977, n° 3, p. 33 et s.

E. Berg, *Non-alignement et nouvel ordre mondial*, puf, 1980.

A. Brender, *Socialisme et cybernétique*, Calmann-Lévy, 1977.

Camara Laye, *Le maître de la Parole — Kouma Lafôlô*, Plon, 1978.

A. Cassese et E. Jouve (dir.), *Pour un droit des peuples*, Berger-Levrault, 1978.

G. Cayre, Le dialogue Nord-Sud, *Problèmes économiques et sociaux*, La Documentation française, 29 oct. 1976, n° 296 (importante bibliographie).

P.-H. Chombart de Lauwe, *La culture et le pouvoir*, Stock, 1975.

G. Conac (sous la direction de), *Les institutions constitutionnelles des Etats d'Afrique francophone et de la République malgache*, Economica, 1979.

G. Conac (sous la direction de), *Dynamiques et finalités des droits africains*, Economica, 1980.

Ph. Decraene, *Le panafricanisme*, puf, 1970, 4e éd.

A. Deledicq, A. Popova, *War et solo*, le jeu de calcul africain, cedic, 1977.

Ecole de Tartu, *Travaux sur les systèmes de signes*, Complexe-puf, 1976.

I. Fall, *Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*, 1973 (thèse de droit, Univ. Paris I).

J. Fisman, *Readings in the Sociology of language*, Mouton, 1970.
M. Godet, *Crise de la prévision, essor de la prospective*, puf, 1977.
C. Goux, *L'horizon prévisionnel*, Cujas, 1969.
A. Hampate Ba, *Aspects de la civilisation africaine (personne, culture, religion)*, Présence africaine, 1972.
Z. Haquani, *CNUCED pour un nouvel ordre économique*, onu, 1977.
M. Houis, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, puf, 1971.
E. Jouve, *Relations internationales du Tiers Monde et droit des peuples*, Berger-Levrault, 1979, 2e éd.
E. Jouve, *Ordre ou désordre international*, Les Cours de droit, 1979.
J. Ki-Zerbo, préface de *La tradition orale*, Niamey, Niger, 1972.
G. de Lacharrière, *La nouvelle division internationale du travail*, Droz, 1969.
J. Maquet, *Africanité traditionnelle et moderne*, Présence africaine, 1967.
A. et M. Mattelart, *De l'usage des medias en temps de crise*, Alain Moreau, 1979.
V. Y. Meedimbe (sous la direction de), *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*, Berger-Levrault, 1980 (Actes du Congrès international des Etudes africaines de Kinshasa).
M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Droz, 1976, 2e éd.
M. Merle, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, 1981.
M. Mesarovic et P. Pestel, *Stratégie pour demain*, Seuil, 1974 (IIe Rapport au Club de Rome).
G. Michaud (sous la direction de), *Identités collectives et relations interculturelles*, Complexe-puf, 1978.
G. Michaud (sous la direction de), *Négritude : traditions et développement*, Complexe-puf, 1978.
G. Michaud et E. Marc, *Vers une science des civilisations ?* Complexe-Hachette, 1981.
Th. de Montbrial, *Le désordre économique mondial*, Calmann-Lévy, 1974.
Le Monde en devenir, réflexions sur le nouvel ordre économique international, unesco, 1976.
Nord-Sud, du défi au dialogue : propositions pour un nouvel ordre international, sned-Dunod, 1978 (IIIe Rapport au Club de Rome, sous la coordination de Jean Tinbergen).
Nord-Sud : un programme de survie, Gallimard, 1980 (Rapport de la commission indépendante sur les problèmes de développement international sous la présidence de Willy Brandt).
E. Pisani, *La France dans le conflit économique mondial*, Hachette, 1979.
Rapport de la Première Conférence nationale de prospective (5-8 juin 1978), nea, Dakar.
J. de Rosnay, *Le macroscope*, vers une vision globale, Seuil, 1975.
T. Roszak, *L'homme planète*, trad. fr., Stock, 1980.

M.-P. Roy, *La convention de Lomé*, Notes et études documentaires, 20 sept. 1976 ; n° 4313-4314-4315.

L. S. Senghor, *Liberté 3. Négritude et civilisation de l'Universel*, Seuil, 1977.

L. S. Senghor, *La poésie de l'action*, Stock, 1980.

A. Sylla, *La philosophie morale des Wolof*, Sankoré, Dakar, 1980.

A. Tevoedjre, *La pauvreté richesse des peuples*, Les Editions ouvrières, 1978, 3e éd.

L.-V. Thomas, *Les idéologies négro-africaines d'aujourd'hui*, Nizet, 1967.

L.-V. Thomas, *Le socialisme et l'Afrique*, Le Livre africain, 2 vol., 1966.

L.-V. Thomas (sous la direction de), *Prospective du développement en Afrique noire* ; un scénario : le Sénégal, Complexe-puf, 1978.

L.-V. Thomas (en collaboration), *Les religions d'Afrique noire*, Denoël-Fayard, 1969 ; 2e éd., Stock, 1981.

L.-V. Thomas (en collaboration), *La terre africaine et ses religions*, 2e éd., L'Harmattan, 1980.

A. Toffler, *La troisième vague*, trad. fr., Denoël, 1980.

Ch. Zorgbibe, *Introduction aux relations internationales*, puf, 1977.

Ch. Zorgbibe, *Les relations internationales*, puf, 2e éd., 1978.

INDEX

africanité, 162.
Afrique du Sud, 78, 81, 172.
afro-asiatisme, 169.
agriculture, 28, 45, 132-139, 146.
Algérie, 166, 185.
aliénation, 75.
alimentation, 115, 134, 137.
alphabétisation, 95, 103.
aménagement du territoire, 126, 131-133, 139-142.
analyse structurelle, 13.
ancêtres, 55.
Angola, 84, 172.
animisme, 60, 67, 71, 79.
arbres de pertinence, 125.
artisanat, 125, 129.
athéisme, 42, 69.

Bénin, 84, 185.
biologie, 40, 115, 119, 138.
biomasse, 117.

capitalisme, 82-83, 143-144.
christianisme, 47, 58, 60, 66, 79-80.
colonialisme, 143, 145, 168.
communication, 24, 25, 42, 93, 96.
complémentarité, 18.
Congo, 84, 166.
conjoncture scientifique, 107-108.
Côte-d'Ivoire, 59, 63, 81, 134.
crise, 21-22, 84, 144, 147-148, 151-153.
culture, 23-25, 39, 69, 76-77, 88-104, 164.
cybernétique, 95.

Dahomey, 166.
décentralisation, 127, 138.
Deima, 24, 58-59.
dépendance, 145-146, 153, 160.
développement, 27-34, 56, 79, 102, 105, 121, 146, 156-157, 185.
dialectique, 75.
différence, 23, 25.
divination, 55.
division internationale du travail, 18, 28, 143-149.
droit de la mer, 178-179.
dynamique des systèmes, 13.

économie, 44, 76, 119, 121-157.
énergie, 116.
énergie solaire, 116.
espace, 27, 51, 139-142, 144.
Etat, 46.
Etats (Afrique des), 165-168.
Ethiopie, 62, 166, 168.

famille, 40-41.
futuribles, 14.
futurologie, 11.

Gabon, 81.
Ghana, 163, 166, 182.
Gold Coast, 166.
Guinée-Bissau, 84, 166, 172.

Haute-Volta, 166.
hétéroculture, 20, 22.
homme nouveau, 31, 185.

identités, 20, 101.
idéologies, 42-43, 48, 75-84, 169.
impacts sociaux, 125.
individualisme, 40.
industrialisation, industrie, 121-132, 146, 149.
infrastructures, 131.
interdisciplinarité, 8, 102, 139.
Islam, 60, 73, 80, 145.

langues, 90, 92, 98.
Libéria, 166.
Libye, 166.

Madagascar, 46, 53-55, 167, 185.
magie, 55, 71.
Mali, 63, 84, 166, 167, 182.
marabouts, 61, 64.
marché (étude de), 122-124.
Maroc, 166, 167.
marxisme, 24, 47, 63, 75-84.
Mauritanie, 166.
médias, 87, 90, 92, 93, 101.
médiateurs sociaux, 54-55.
mentalités, 20.
modèles (ou projets) de société, 16-18, 31, 122, 131.
modernité, 20, 54.
Mozambique, 84, 172, 184, 185.
multinationales, 28, 90-93, 144.
mutations, 22, 39-43, 63, 73, 122, 148.
mythique, 95.

nation, 46, 128.
négritude, 68, 82, 162.
Niger, 60-61.
Nigeria, 156, 166, 168.
non-alignement, 161, 170-171.
nouvel ordre international, 25, 30, 148, 159, 161, 174, 187.

panafricanisme, 162.
personne, 52.
peuples, 31, 161, 169, 186-187.
planification, 11-12, 100-104, 105, 119, 121, 128-142.
politique scientifique et technique, 107-114.
pollutions, 180-181.
prévision, 10-11.
prospective, 9, 89-94, 105, 114, 142, 144-145, 147.
protectionnisme, 154-155.

quinternaire (ère), 40.

raccourcis technologiques, 27, 39.
recherche scientifique, 26, 105-119.
religion, 42, 58-75, 79.
régionale (politique), 123.
rural (développement), 132-139.

sacré, 24, 65, 71-73, 84.
scénarios contrastés, 10, 11-14.
scénarios tendanciels, 11, 127.
sécurité sociale, 126.
self-reliance, 148, 157.
sémiotique, 16.
Sénégal, 7, 60-62, 76, 78, 80, 81, 82, 88, 99, 132, 134, 137, 140, 168, 182.
socialisme, 77-78, 81, 182.
solidarité, 126.
Somalie, 84, 165, 166, 167.
Soudan, 65, 166, 168.
sujets, 6.

Tanzanie, 81, 182, 184.
Tchad, 182.
technique, 70.
technologies, 19-27, 37-40, 124-125.
technologies traditionnelles, 130.
temps, 51.
Togo, 166.
traditions, 20, 23, 35, 55, 57, 69, 136.
transferts de technologie, 18-19.
tricontinentalisme, 169.
Tunisie, 166.

urbanisation, 41, 139-140.

valeurs, 48, 57, 69, 136.

Zaïre, 50, 80, 156.
zones semi-arides, 118.

Imprimé en France, à Vendôme
Imprimerie des Presses Universitaires de France
1981 — N° 27 557

Perspectives Internationales

Collection dirigée
par Charles Zorgbibe

La nouvelle politique étrangère existe... Elle est née de l'analyse du risque nucléaire qui suscite l'unité du monde, et de la rivalité nucléaire qui fige son morcellement. Elle ne néglige pas le rôle des stratèges civils et des acteurs classiques des relations internationales, mais elle privilégie, plus que les autres apports, le rôle du transnational.

Dans cet esprit — celui de l' « Ecole française des relations internationales » — la collection « Perspectives internationales » rassemblera des études sur les politiques extérieures de l'Occident, du camp socialiste, du Tiers Monde, mais aussi sur l'action des forces transnationales — politiques, religieuses, économiques —, qui font irruption sur la scène internationale.

L'Afrique aliénée, l'Afrique étranglée, enjeu plus que jamais des convoitises des grandes ou des moyennes puissances, théâtre d'affrontements idéologiques et de luttes fratricides. Et si l'Afrique, relevant ces défis et regardant résolument vers l'avenir en évaluant ses atouts, prenait son sort en mains ? Si elle cessait de copier des modèles faits pour l'Occident en réinventant la prospective à son usage et en concevant à partir de celle-ci un nouveau type de planification conforme à son génie comme à ses besoins ? Alors on pourrait dire : *Demain, l'Afrique* s'affirmera sur la scène internationale par sa présence et son originalité, comme un exemple ou un « modèle ».

Telle est du moins la conviction d'OCTAVE. Sous ce nom collectif, un groupe de huit personnalités issues de divers horizons et travaillant ensemble depuis trois ans, en liaison avec des équipes sénégalaises, propose ici les bases d'un dialogue égalitaire fondé sur une série d'analyses concrètes à travers lesquelles l'utopie peut devenir la réalité de demain.

22403788 / 2 / 81

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00548341 9

Maquette G. Profichet